

Premier bilan du comité d'action pour la défense du Service Public de l'Hôpital à Châteaudun.

Trois mois après la signature de la convention avec la clinique de Vendôme,

Les 8000 signataires de la pétition demandant au ministère de la santé les moyens nécessaires pour une pratique efficace de la chirurgie de l'hôpital à Châteaudun ont manifesté ainsi l'impérative nécessité d'un service public de chirurgie conventionnelle à l'hôpital de Châteaudun.

Le député (Nouveau centre), M. Vigier, le maire de Châteaudun (sans étiquette) M. Huguet, le Dr. Joseph, ont choisi de demander au ministère, la fermeture de la chirurgie conventionnelle et son transfert, dans le cadre d'une convention, avec la clinique privée de Vendôme.

Ils ont choisi de privatiser la chirurgie, d'affaiblir le service le service public hospitalier de santé à Châteaudun en disant eux-mêmes, « qu'ils anticipaient sur la loi Bachelot » avant même que celle-ci ne soit votée !

Trois mois après la mise en service de cette convention le bilan est catastrophique.

Nous constatons que :

- la clinique n'a effectué aucun renforcement de ses équipes médicales pour être en mesure d'appliquer les clauses de la convention signée avec l'hôpital de Châteaudun

- aucun acte de chirurgie ambulatoire n'a été effectué depuis le 17 avril 2009 .

- même si des consultations ont été mises en place avec + ou - de succès, certains praticiens exigent des dépassements d'honoraires. Ceci pose problème et inquiétude pour un certain nombre de patients en difficultés financières ou sans mutuelle.

- en dehors de la chirurgie programmée, la clinique n'assume pratiquement aucun acte relevant des urgences. En fait, elle vient « faire son marché » à Châteaudun

- les urgences de l'hôpital rencontrent d'énormes difficultés dans le transfert des patients vers les blocs opératoires, en particulier vers la clinique, celle-ci n'assumant pas ses responsabilités.

Des problèmes importants, avec des conséquences qui auraient pu être très graves pour les patients, ont été révélés.

L'ensemble de ces éléments entraîne inévitablement une attente plus longue aux urgences.

- La disparition de l'activité du service de chirurgie a pour conséquence des pertes de recettes correspondantes.

Ceci contribue à creuser un déficit d'exploitation avec pour corollaire une crainte fondée de diminution des effectifs du personnels en contrat pour compenser et en final, l'affaiblissement du service public de santé.

Face à cet état catastrophique, que le comité avait dénoncé dès juin 2008, des élus s'inquiètent de cette situation dont ils sont à l'origine.

Il faut que les responsables de cette situation prennent leurs responsabilités, qu'ils revoient leur copie, et qu'ils agissent efficacement pour redonner les moyens à l'hôpital Public de Châteaudun d'assumer pleinement ses responsabilités .

Ceci concerne la santé publique pour une population de 55 000 habitants du bassin de vie du Dunois.

La population ne s'est pas laissé imposer cette fermeture de la chirurgie conventionnelle, elle a confiance dans l'hôpital de Châteaudun, elle choisit le service public.

Une note positive : la maternité développe son activité obstétrique et chirurgicale avec l'arrivée d'un obstétricien.

C'est pourquoi dans l'immédiat, nous demandons :

L'ouverture de la chirurgie de semaine, suivant la proposition de l'intersyndicale, ce qui pourrait permettre la ré-ouverture de la chirurgie conventionnelle indispensable au bon fonctionnement de l'hôpital public de Châteaudun.

L'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) n'a pas écarté la possibilité d'une chirurgie de semaine : il faut mettre en évidence sa nécessité et demander aux élus de se mobiliser pour son fonctionnement en accordant la priorité à la chirurgie traumatologique. (Rappel : en 2008, le Dr Onéa a effectué 650 actes de chirurgie).

Actions envisagées :

En septembre :

- une délégation à l'ARH.
- l'organisation d'une initiative publique avec la coordination nationale des petits hôpitaux et maternités de proximité.

Le 24 juillet 2009.